Vétérinaires



Un rapport du groupe de travail « Bon usage des antibiotiques » vient d'être remis à la ministre de la santé. Il contient plusieurs recommandations dont certaines concernent la mise en place d'un groupe de travail composé notamment de vétérinaires, sur le coût de l'antibiorésistance en santé animale.

Ce groupe pourrait travailler sur 4 axes :

- définir des indicateurs pertinents à suivre pour le monde animal;
- conduire avec l'Agence nationale du médicament vétérinaire
 (ANMV) une étude sur la surconsommation d'antibiotiques ;
- conduire avec l'Anses et les opérateurs professionnels une étude sur le coût de la résistance;
- poursuivre la réflexion sur les surcoûts croisés entre l'homme et l'animal (parts attributives respectives de l'un et de l'autre) et sur les surcoûts cumulés de l'homme et de l'animal sur l'environnement (pollution environnementale en résidus d'antibiotiques et en bactéries résistantes aux antibiotiques).

Le rapport préconise également la mise en place d'une formation continue obligatoire pour les vétérinaires prescripteurs sur le bon usage des antibiotiques et les résistances.

L'idée est de proposer des actions permettant de modifier le comportement thérapeutique persistant, tout en respectant les mesures en cours de finalisation telles que la mise en place du pilotage régional de l'antibiothérapie. Objectif : réduire de 25 % la consommation d'antibiotiques d'ici à la fin 2016.

© 2015 Les Echos Publishing